

Chaque don, quelle que soit sa valeur,
permet de soutenir les actions essentielles
d'Espace Social Télé-Service.



Ensemble,
faisons la différence
avant la fin de l'année !

APPEL AUX DONs



OU SUR LE COMPTE
BE62 2100 2049 7061
Merçi

Pourquoi donner ?

Votre soutien permet à ESTS d'aider des centaines de personnes en situation de précarité chaque année, en offrant des services et des projets indispensables tels que des accompagnements sociaux, une aide juridique et de médiation de dettes, un centre de jour, des ressources alimentaires, des ateliers de cuisine et artistique créant du lien social.



Par soucis pour l'environnement - imprimé sur papier recyclé

Editrice responsable: Tiffany Moerman - 28 Boulevard de l'Abattoir, 1000 Bruxelles

SOLUTIONS?



PB-PP | B-00000
BELGIE(N) - BELGIQUE

Bureau de dépôt 1099
BRUXELLES X P505321 - 1/158

Retour d'envoi non distribué ESTS bld de l'Abattoir 28 - 1000 Bruxelles

TRIMESTRIEL N° 196 - 4^{er} TRIMESTRE 2024



PRÉCARITÉ, TOUTES ET TOUS CONCERNÉ(E)S

La précarité n'est pas qu'un manque matériel ; c'est une insécurité qui s'imisce dans le quotidien et pèse sur l'avenir de nombreux individus. Elle se manifeste par des revenus insuffisants qui rendent difficile la couverture des besoins élémentaires : se loger, se nourrir, se soigner. Pour chaque personne qui pousse notre porte, cette réalité se traduit par un sentiment d'instabilité qui empêche de se projeter sereinement vers demain.

La précarité ne se limite pas qu'aux plus démunis. Elle touche aujourd'hui une large part de la population, ébranlant le statut même du travail et les garanties qu'il était censé apporter. À l'ère de l'intérim, des contrats courts, même ceux en emploi stable ressentent la pression de cette insécurité. Les « protégés » sont rares, et pour beaucoup, la peur de perdre leur emploi est une constante. Ce contexte exacerbe un sentiment de solitude et de fragilité face à des acteurs de terrain qui peinent à répondre aux défis actuels.

Dans ce numéro, nous voulons vous faire découvrir l'ampleur de cette précarité, en partageant des parcours de vie marqués par la vulnérabilité économique, mais aussi par le courage et la résilience. Nous plaçons auprès des politiques pour des mesures concrètes, car les solutions existent, même si elles demandent du temps et des moyens pour s'implanter.

Chaque jour, au sein d'Espace Social Télé-Service, nous sommes témoins des situations critiques auxquelles un grand nombre



Parade des lanternes pour la Journée Mondiale de Lutte contre la Misère le 17/10/2024

de personnes font face : une maman isolée confrontée à des dettes de copropriété, une famille sans recours face à un revenu insuffisant ou une personne avec un emploi précaire. Nous mobilisons tous les moyens pour construire ensemble des propositions d'accompagnement adaptées à leur situation. Ce sont aussi ces réalités qui nous rappellent l'importance de la solidarité collective et la nécessité d'un accès effectif aux droits sociaux.

Votre soutien est essentiel pour poursuivre ce combat. Ensemble, nous pouvons, non seulement alerter sur ces enjeux mais aussi agir, de manière concrète, pour un monde où la précarité ne serait pas la norme mais un état transitoire, une épreuve passagère.

Je vous souhaite une bonne lecture.

Tiffany Moerman
Directrice-Administratrice déléguée

ESPACE SOCIAL TELE-SERVICE A.S.B.L.

Asbl agréée par la Commission communautaire française (COCOF), la Région de Bruxelles Capitale, la Fédération Wallonie-Bruxelles et la Commission communautaire commune (COCOM),
28 Boulevard de l'Abattoir 1000 Bruxelles
tél. 02/548 98 00 - fax 02/502 49 39 -
e-mail : espacesocial@tele-service.be
site : www.espacesocial.be

Tous dons versés en une ou plusieurs fois
sur le compte IBAN:

BE62-2100-2049-7061

et atteignant dans l'année au moins 40 €
offrent une réduction d'impôt.

L'asbl Espace Social Télé-Service est habilitée à
recevoir des donations et legs à taux réduits

La politique d'Espace Social Télé-Service en matière
de protection de la vie privée peut être consultée
sur le site www.espacesocial.be.

Vous pouvez demander de ne plus recevoir de courrier
d'Espace Social Télé-Service et de consulter, modifier
ou supprimer vos données personnelles.

Suivez-nous sur nos réseaux sociaux



Form for donation and contact information, including fields for name, address, phone, email, and a section for the IBAN (BE62-2100-2049-7061).



Parade des lanternes pour la Journée Mondiale de Lutte contre la Misère le 17/10/2024

LA PRÉCARITÉ : UNE RÉALITÉ SOCIALE CROISSANTE

La précarité se distingue de la pauvreté : elle renvoie à l'instabilité, au manque de ressources financières, et à l'incertitude quant à l'avenir, créant une souffrance psychique importante. De plus en plus de personnes ressentent cette insécurité, même celles qui ont un emploi, car l'angoisse de perdre son travail touche une large partie de la population. Contrairement à l'ère industrielle, où la société offrait une certaine stabilité et sécurité, aujourd'hui, la précarité peut frapper **tout un chacun**, indépendamment de sa classe sociale.

Elle est comme un tsunami : elle peut toucher toute personne, à n'importe quel moment. Certaines catégories privilégiées se sentent moins concernées, mais la majorité des « précarisables » vit dans l'incertitude, sachant que leur situation peut basculer à tout instant. Quant aux personnes déjà en situation de précarité, elles ne vivent plus l'angoisse de perdre leur emploi car elles l'ont déjà perdu ou ne l'ont jamais connu.

LA PRÉCARITÉ N'EST PAS UN DESTIN SOCIAL, MAIS UNE CONSÉQUENCE DIRECTE DE LA MONDIALISATION.

Le système de protection sociale, né après-guerre, s'est substitué à la solidarité familiale. Ce système s'est défait à la fin des Trente Glorieuses (1975) et a fait place à la liberté individuelle, qui dans ce contexte, se traduit par une insécurité sociale constante où l'individu se retrouve face à la précarité et à la solitude. C'est une réalité dans de nombreux pays touchés par la mondialisation et est liée aux effets de l'individualisme.

Si la pauvreté a incarné la domination des sociétés traditionnelles, si le paupérisme a marqué la naissance des sociétés modernes ou industrielles, la précarité, quant à elle, est présente dans les sociétés postmodernes et est typique du déclin de la société industrielle.

Dans ce contexte, peut-on alors vraiment parler de responsabilité individuelle ?

C'est pourquoi, à travers nos fédérations, nous alertons les responsables politiques et proposons **des pistes de réflexion** pour améliorer la situation. En attendant des changements à plus grande échelle, nos travailleurs agissent au quotidien **par un accompagnement social individuel ou collectif** pour soutenir les personnes en précarité.



ACCOMPAGNER, SOUTENIR, TRANSFORMER : LE COMBAT DU TRAVAIL SOCIAL CONTRE LA PRÉCARITÉ

Précarité : en quête de solutions

L'appartement de Madame L fait l'objet d'une saisie-immobilière pour des arriérés de charges de co-propriété. Le montant avoisine les 8000 euros. Elle y élève seule ses deux enfants et est en incapacité de travail. Elle jongle chaque mois entre les dépenses urgentes et moins urgentes, privilégiant les unes puis les autres.

Madame D voudrait obtenir une contribution alimentaire du père de sa fille qui n'a plus d'adresse connue. Elle perçoit du CPAS un revenu d'intégration. Son revenu limité ne lui permet ni de payer les honoraires d'un avocat ni de faire appel à un huissier. Tant qu'elle n'aura pas de jugement, elle n'aura pas droit aux avances du SECAL. (Service Juridique)

Le Combat de l'Instabilité

La vie de Monsieur V a dégringolé depuis son divorce, il est tombé en profonde dépression, s'est retrouvé sans domicile pendant 2 ans et a accumulé de nombreuses dettes. Petit à petit, il a remonté la pente, a retrouvé un logement, a suivi une formation dans la sécurité car cela lui offrirait un emploi assuré. Il espérait ainsi augmenter ses revenus afin de rembourser ses dettes et payer la pension alimentaire de ses enfants. Mais, malheureusement, l'autorisation d'exercer lui a été refusée pour cause d'infractions de la route pour lesquelles il a été condamné il y a plus de 10 ans. En attendant, il oscille entre travail en interim et allocations de chômage. (Service Médiation de Dettes)

Privé(e) de revenus : Une mère et ses enfants dans la précarité

Madame T, mère de 3 enfants, ne perçoit plus le Revenu d'Intégration Social (RIS) du CPAS depuis presque un an. Pour subvenir à ses besoins, elle bricole avec sa famille, son réseau, voire les commerçants du quartier, au point qu'elle s'est largement endettée pendant cette période. Le CPAS ne réagit pas à nos multiples mails et appels pour clarifier la situation ; en attendant, nous lui octroyons des colis alimentaires et des vêtements gratuits - un soutien matériel indéniable pour elle et sa famille. Elle ne sait pas quand elle recevra à nouveau le RIS. (Service Social)

PRÉCARITÉ : REGARDS CROISÉS DE NOS SERVICES

La précarité financière est de plus en plus présente dans nos bureaux et de nombreuses personnes sollicitent notre aide, qu'elle soit juridique, sociale ou pour une médiation de dettes. Après une écoute et une analyse de la situation, nous les accompagnons en explorant différentes solutions, en facilitant leurs démarches administratives et en offrant une aide matérielle (colis alimentaires, vêtements). Souvent, nous sollicitons l'expertise de collègues d'autres services pour un accompagnement plus complet (juridique, fiscal, notarial, lois sociales, etc.).

En plus de cet accompagnement, nous proposons des ateliers collectifs et communautaires, offrant aux personnes un lieu de plaidoyer. Notre ASBL se distingue par la diversité de ses services, permettant un soutien global et transversal afin de diminuer les conséquences de la précarité des personnes qui viennent frapper à notre porte.

